



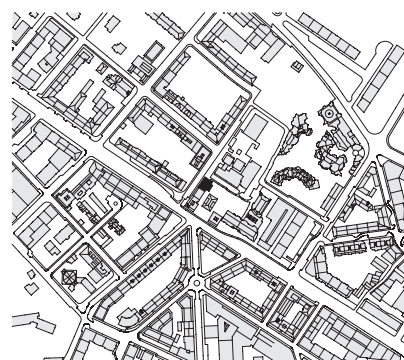
*Vue de l'avant-corps de l'immeuble, côté jardin, mettant en évidence l'expression architecturale de la façade sud-est (© Leo Fabrizio).*

ÉDIFICE

# ***LES CHAMBRES URBAINES DE LA RUE CHOUET***

*Immeuble de logement coopératif, Genève, 2019-2021,  
Sylla Widmann architectes*

*Nicolas Bassand*



« Le fait de séparer et de relier, c'est-à-dire la distribution et la composition des éléments, est en vérité un chapitre inépuisable<sup>1</sup>. »

La rue Chouet délivre des contours plus distincts depuis la construction de l'immeuble de logements coopératifs conçu par le bureau Sylla Widmann<sup>2</sup>. Le terrain investi était auparavant le jardin quelque peu informe d'un îlot urbain inachevé dont le mur pignon était flanqué d'une petite remise à vélos. Sur cette arrière-cour, la maison Bouchet, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, proposait un plan rayonnant, captant vue et lumière sur quatre côtés. Mais au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle a été enveloppée par des immeubles d'alignement à l'angle des rues Chouet et Servette<sup>3</sup>. Pourquoi donc ce paysage urbain hétérogène trouve clarification

avec le nouveau bâtiment en question ? Son gabarit poursuit d'abord en attique les faîtes de toiture des immeubles pré-existants. Ensuite, la façade souligne l'alignement sur rue par ses cordons horizontaux tout en indiquant les hauteurs d'étages. Mais, ne correspondant pas à tous les niveaux des constructions voisines, cette modénature distingue également l'immeuble dans la continuité de la rue. Aussi, aux angles des façades, les courbures des cordons et des murs adoucissent et dynamisent tout à la fois la masse bâtie, enrobement qui se poursuit sans interruption sur son pourtour pour mieux signaler l'unité du volume. Telle une tour d'observation urbaine, il affirme un plan rayonnant sur trois façades. Il consolide ainsi cet îlot sans pour autant le fermer. Occupant chaque hauteur d'étage, ses grandes

portes-fenêtres, répétées avec régularité sur toutes les façades, jouent sur ce même registre complexe : leur architecture s'apparente à certaines fenêtres des bâtiments voisins mais leur dimension, bien plus généreuse, s'en démarque<sup>4</sup>. En parallèle, ce petit immeuble achève la définition de vides urbains comme pour mieux révéler les contours de grandes chambres extérieures à ciel ouvert : des *chambres urbaines*. Prises dans l'épaisseur de la ville, elles garantissent une suite de chambres distinctes, qui ordonnent et qualifient des séquences paysagères partagées par différents immeubles et usagers du quartier<sup>5</sup>. Quatre chambres urbaines sont à présent clairement perceptibles. Se développant à partir de la nouvelle façade au nord-est, la première s'appréhende dans ce segment de

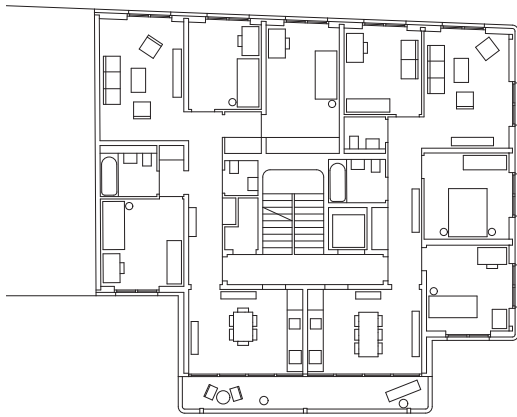
la rue Chouet, cadrée par la façade de l'école des Grottes et la tourelle d'un immeuble, à l'angle de la rue Schaub, qui fixe une limite visuelle marquante. Au nord-ouest, la deuxième chambre est formée par la longue cour de l'îlot voisin qui trouve, avec la façade de la coopérative, un front jusque-là inexistant. Au sud-est, la troisième se déploie côté jardin à partir de l'avant-corps de ce nouvel immeuble. Les contours du jardin se sont ainsi considérablement précisés : l'arrière-cour peu valorisée devient aujourd'hui l'espace de référence principal de la coopérative<sup>6</sup>. En effet, l'avant-corps, figure forte orientée sur le jardin, symbolise tout le vivre-ensemble de cette habitation. Et grâce à la face latérale du même avant-corps, une quatrième chambre urbaine apparaît au nord-est de la maison Bouchet,



Façade nord-ouest de l'immeuble dans l'alignement de la rue Chouet, donnant à voir la reprise de certains cordons horizontaux et les proportions similaires des ouvertures, et plan de situation (© Sylla Widmann).

Vue du projet dans son contexte et intérieur d'un appartement (© Leo Fabrizio).





qui clarifie les séquences composant cet îlot.

Le plan de cet immeuble manifeste une conception simple, similaire à celle de la maison Bouchet. Mesurées à partir de la façade de la rue Chouet, les chambres présentent des largeurs presque identiques, égales ou supérieures à trois mètres. Cette mesure structure sensiblement les dispositions et distributions internes en imposant une trame marquée<sup>7</sup>. Les architectes l'ont éprouvée dans plusieurs de leurs projets pour définir une dimension de chambre optimale<sup>8</sup>. Les couloirs assurent aussi une plus grande habitabilité : avec une largeur confortable de un mètre quarante, ils se perçoivent comme de petites chambres fonctionnelles mais caractérisées. Aucune porte donnant sur les couloirs ne s'étend du sol au plafond ce qui atténue le continuum spatial du salon à la cuisine et favorise ici un lieu d'assise. Ces couloirs offrent par ailleurs des vues cadrées sur les chambres, qui se prolongent ensuite sur les chambres urbaines, au-dehors. Dans trois directions, la captation du quartier à travers ces profondeurs de champ successives donne le sentiment d'appartements plus spacieux.

Distribuant deux appartements par étage, les paliers sont naturellement éclairés à travers l'avant-corps de l'immeuble, en second jour, au moyen de grandes baies vitrées fixes. L'avant-corps étant principalement occupé par les cuisines, elles entrouvrent ainsi leur sphère privée sur ces paliers<sup>9</sup>. Ce dispositif visuel favorise les interactions sociales et instaure une atmosphère plus ouverte. Aussi, l'avant-corps comporte quelques chambres partagées par les coopérateurs : une grande salle commune avec cuisine au rez, une chambre pour des visiteurs au premier étage et une buanderie en attique. Toutes ces chambres et ces cuisines bénéficient de longues terrasses côté jardin<sup>10</sup>. Or, la disposition des espaces partagés dans cet avant-corps évite d'ouvrir complètement les appartements au voisinage tout en valorisant des expériences inédites, entre chambres privées, chambres collectives et chambres urbaines.

1 Citation d'H. Tessenow, extraite de : Manfredo Tafuri, Francesco Dal Co, *Architecture contemporaine*, Paris/Venise, Gallimard/Electa, 1991, p. 88.

2 La coopérative CODHA est en charge de cet immeuble, achevé fin 2021, début 2022.

3 À ce propos, voir : Collectif (dir. Pauline Nerfin), *XX<sup>e</sup>, un siècle d'architectures à Genève (1814-1914) : promenades*, Genève, Patrimoine suisse Genève, 2020, pp. 403-404.

4 Elles ont des proportions très similaires aux fenêtres de l'immeuble contigu si on considère ces dernières avec l'épaisseur de leurs encadrements. Elles ressemblent dans leur répétition aux fenêtres de la maison Bouchet, qui, elles aussi, n'investissent pas l'angle, dans une logique traditionnelle d'ordonnance urbaine.

Elles ont des garde-corps en V, typiques du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, comme ceux de l'immeuble d'en face (îlot voisin à l'ouest).

5 Elles poursuivent d'ailleurs une lecture rétroactive du quartier, par chambres urbaines.

6 Plusieurs dérogations ont permis cette réalisation, obtenues à la suite des démonstrations des architectes sur l'impact faible des ombres portées, des vues droites et de l'intégration aux gabarits préexistants.

7 Cette trame participe à la diversification des appartements (de trois à six pièces). Aussi, un cluster de huit pièces, en duplex, occupe une partie du premier et deuxième étage et contient des suites privatives (des clusters) finement intégrées dans la trame.

8 Voir à ce propos : Nicolas Bassand, « Dépendances bourgeoises : deux pavillons de logement à Genthod », *Tracés*, n° 21, 2021.

9 Différents degrés d'obturation sont déjà opérés par les coopérateurs sur ces baies vitrées : ils manifestent une créativité dans les filtres visuels proposés (plantes, étagère à épices, etc.) qui valorise ce dispositif architectural. La cuisine est donc un lieu de vie et d'échange, dont l'importance apparaît déjà dans la devise du concours remporté par le bureau : *Chuchi* (« cuisine », en suisse allemand).

10 Ces terrasses se distinguent des courives constituant le système de distribution principal de plusieurs immeubles de logements coopératifs récents.

*Palier de l'étage en attique avec prise de lumière en second jour à travers la buanderie commune* (© Leo Fabrizio).

*Plan du troisième et quatrième étage* (© Sylla Widmann).

*Vue de la chambre urbaine formée dans la rue Chouet au nord-est de l'immeuble (immeuble visible ici en second plan)* (© Leo Fabrizio).